**Procès-verbal de l’assemblée générale constitutive**

En date du : 27/10/2020

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d’une association.

La présidence de la séance est assurée par Monsieur SCHEBATH Maël.

Il rappelle les points inscrits à l’ordre du jour, à savoir :

1. Création de l’association.

2. Présentation, discussion et adoption des statuts.

3. Election des membres de la direction.

4. Fixation du montant des cotisations.

5. Projets d’activités.

6. Divers Délibérations.

**1. A l’unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l’association dite :**

Association : WMTProd

Dont le siège se situe au : 3 rue de la gendarmerie à WITTELSHEIM (68310).

**2. Adoption des statuts :**

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion, les statuts sont adoptés à l’unanimité.

**3. Election des membres de la direction :**

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer la direction. Il rappelle que conformément à l’article 11 des statuts, la direction est composée de 2 membres élus par l’assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l’élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

Prénoms                     Noms                          Nombre de voix obtenues       Poste

Maël   SCHEBATH …………………………….. Président

Marie HEGRON …………………………….. Trésorière

Pour extrait conforme ou procès-verbal

Fait à WITTELSHEIM, le

Le Président